

# Info.pl@ine

ZOOM sur



Surveiller les pois, les maïs et les blés

Gestion des vivaces

N° 367 – 25 mai 2011 – 3 pages

## ACTUALITES CULTURES

**BLE** (stade mi-floraison à grain laiteux)

✓ **Cécidomyies** (source BSV)

La baisse du vol de cécidomyies oranges sur notre département se généralise comme on peut le remarquer sur le tableau ci-après. Il n'y a plus d'intervention à prévoir sur les blés qui sont aujourd'hui à fin floraison.

Du Sud au Nord 77	Piégeage du 3 au 9 mai	Piégeage du 10 au 17 mai	Piégeage du 18 au 23 mai
Gironville	-	63	6
Aufferville	250	21	17
Lorrez-le-Bocage	-	6	3
Marolles/Seine	39	83	17
St Germain-Laval	120	95	75
Lissy	5	2	1
Guignes	7	2	14
Brie-Comte-Robert	27	77	3
Touquin	3	1	-
Choisy-en-Brie	6	4	-

✓ **Pucerons**

Ils sont pour l'instant cantonnés aux feuilles ; surveiller leur évolution surtout s'ils venaient à monter sur épi.

**POIS PROTEAGINEUX** (stade début floraison à JG2)

✓ **Pucerons verts**

Le réseau de suivi des cultures note la présence de pucerons dans les pois, avec souvent de 1 à 10 pucerons par plante hormis Bransles (de 21 à 40 pucerons/plante) ; surveiller vos parcelles en mettant tout simplement une feuille blanche sous la végétation et en secouant vigoureusement les pois. Compter les pucerons et recommencer l'opération. Le seuil de traitement est de 30 pucerons par plante.

➤ Produits utilisables : KARATE K , OPEN (ou OKAPI liquide) à 1,25 l/ha

✓ **Tordeuses**

Le vol est en progression importante pour cette 3ème semaine de piégeage. Le cumul va de 2 à Bransles à 242 à Montigny-le-Guesdier.

➤ Seuil de nuisibilité :

- débouché alimentation humaine : 100 captures cumulées depuis début floraison,

- débouché alimentation animale : 400 captures cumulées depuis début floraison.

➤ Produits utilisables : KARATE XPRESS à 0,125 kg/ha. KARATE ZEON à 0,0625, ou DUCAT à 0,3 l/ha...

## **FEVEROLES** (stade début floraison à JG2)

### ✓ **Pucerons noirs**

Les pucerons continuent d'être observés, et le réseau note que la majorité des parcelles a atteint le seuil de nuisibilité (hormis Pierre-Levée et Bezalles. Il convient d'observer régulièrement vos parcelles compte tenu du temps actuel.

Rappel : un manchon est un groupe de 10 à 20 pucerons sur au moins 1 cm de long.

Rappel des seuils d'intervention : 20% de tiges avec manchons si traitement avec PIRIMOR G à 0,5 kg/ha, 10% avec KARATE K à 1,25 l/ha.

**Attention : le PIRIMOR G est classé T et limité à 2 applications maximum. Le KARATE K est quant à lui limité à une seule application.**

### ✓ **Bruches**

La majorité des parcelles sont au stade sensible (« jeunes gousses de 2 cm ») et les températures sont supérieures à 20 °C depuis quelques jours. Une intervention est à prévoir :

**Produits** : KARATE XPRESS 0,125 + TALSTAR FLO 0,125 l/ha.

Respectez la réglementation « Abeille », c'est-à-dire intervenir le soir ou le matin en l'absence de pollinisateurs.

Renouvelez si besoin en fonction des températures 8 jours après le premier traitement.

## **TOURNESOL** (stade 3 paires de feuilles)

### ✓ **Pucerons**

Les populations de pucerons semblent stagner, avec 90 % des plantes atteintes par moins de 50 pucerons. La présence d'auxiliaires est à prendre en compte.

Seuils de risque :

- de la levée jusqu'à 5 paires de feuilles : 30 à 50 pucerons par plante en moyenne,
- de 5 paires de feuilles à bouton étoilé : 50 à 100 pucerons par plante en moyenne, ou 10% de plantes avec crispations de la levée jusqu'au stade bouton étoilé.

## **MAÏS** (source ARVALIS).

### ✓ **Désherbage**

L'effet croisé de fortes températures (développement rapide) et de la sécheresse (alimentation hydrique et minérale perturbée) place les plantes dans une situation de sevrage ou de début montaison sous forte pression hydrique. Les besoins en eau sont classiquement faibles avant 10 feuilles mais l'état végétatif des maïs s'en ressent néanmoins, en particulier dans les sols les plus séchants : feuillage pâle, port flasque, étiolement...

Pour préserver la sélectivité et assurer une efficacité optimale, il faut particulièrement veiller aux conditions d'emploi des produits sur un maïs en bon état végétatif ; en effet, dans les conditions actuelles, le stress hydrique est pénalisant :

- respecter les doses d'emploi des auxiniques en fonction du stade du maïs : dose « pleine » possible jusqu'à 6 feuilles, dose réduite au-delà (sauf cas particulier de traitement en dirigé),
- hygrométrie élevée (65 % mini) : traiter plutôt le matin,
- éviter de traiter avec des auxiniques ou des sulfonilurées si la météo des jours qui suit l'application prévoit des températures mini inférieures à 10 °C et des températures maxi supérieures à 25 °C ce qui peut être le cas actuellement,
- adjuvants : leur intérêt est limité à quelques cas particuliers (CURSUS associé avec TREND, STRATOS ULTRA avec DASH...). Dans tous les autres cas et particulièrement en mélange ou sur maïs stressé s'abstenir d'introduire des adjuvants.

## Gestion des vivaces

Produits et doses	Spectre	ZNT (m)	DAR (jour)
BANVEL 4S 0,6 l/ha (dicamba 480 g/l)	Liserons des haies, des champs, jeunes chardons, et freine rumex crépu et petite oseille	5	3
LONTREL 100 1 à 1,25 l/ha (chlopyralid 100 g/l)	Chardons, laiterons, gesce, et freine plantain majeur et lancéolé, armoise	5	100
KART 1,2 l/ha (100g/l de fluroxypyr + 1 g/l de florasulame)	Liserons des haies et des champs	5	90

Cas de repousses de pommes de terre : CALLISTO 0,5 l/ha + KART 0,9 l/ha ; si grosses pommes de terre ré-intervenir avec CALLISTO 0,5 l/ha + KART 0,3 l/ha

## ✓ Pucerons

Les premiers pucerons continuent d'être observés (source BSV) mais les populations restent en dessous des seuils de traitement. Il s'agit de *metopolophium dirhodum* (se cache sous les feuilles) qui est le plus préjudiciable alors que *sitobion avenae* (cornicules noires) est moins nuisible.

### ➤ Seuil de traitement :

-*metopolophium dirhodum* : 20 à 50 pucerons entre 6 et 8 feuilles du maïs, 10 pucerons au-delà de ce stade,

-*sitobion avenae* : 500 pucerons entre 3 et 10 feuilles, ou production de miellat sur les feuilles au-dessus du futur épi.



Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement  
Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,  
e-mail : [agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr](mailto:agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr) – Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08  
avec le concours financier du Conseil Régional d'Ile de France, du Conseil Général 77 et du CASDAR.

**Toute rediffusion et reproduction interdites**



**île de France**